

COMMUNIQUE DE PRESSE 11 NOVEMBRE 2024

La FAPEF contre la suppression des dispenses pour les cours d'éducation sexuelle

La Fédération des associations de parents d'élèves du canton de Fribourg (FAPEF) exprime sa profonde inquiétude face à la Motion 2024-GC-244, déposée par Berset Alexandre et Michellod Savio, qui vise à supprimer la possibilité de dispense pour les cours d'éducation sexuelle.

La FAPEF rappelle que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants et qu'il est essentiel de respecter leur liberté de choix en matière d'éducation. En supprimant la possibilité de dispense, cette motion ne fait qu'entraver le droit des parents de décider du moment opportun pour aborder le sujet aussi délicat qu'est la sexualité. La possibilité de désinscription sur demande, pratiquée jusqu'à ce jour garantit un climat de confiance entre l'école et les familles, favorisant ainsi un dialogue constructif autour des questions éducatives.

La FAPEF estime que cette mesure va à l'encontre du principe de subsidiarité et risque de créer une méfiance entre l'école et les familles. Il est primordial de favoriser un dialogue constructif entre tous les acteurs de l'éducation afin de trouver des solutions qui répondent aux besoins de tous les élèves et de leurs familles.

La FAPEF invite les autorités compétentes à reconsidérer cette proposition et à privilégier des approches qui respectent la diversité des familles et les convictions de chacun.

Au vu de ce qui précède la FAPEF s'oppose à cette motion et recommande son rejet.

Pour la FAPEF, Fédération des parents d'élèves du canton de Fribourg

Véronique Julmy, membre FAPEF 079/464.32.59

Isabelle Colliard, présidente 079/431.88.30

fapefribourg@gmail.com

www.fapef.ch